Collez votre photographie ici

(ne pas agrafer ni utiliser de trombone)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté • Égalité • Fraternité

Haut-Commissariat de la République en Polynésie française
Agence nationale des fréquences
Antenne de Polynésie française
BP 115 - 98713 PAPEETE -TAHITI
Tél : (689) 40 46 89 43 - Fax : (689) 40 46 89 44

Inscription au Certificat Restreint de Radiotéléphoniste

Civilité M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐

Nom /__/

Prénoms /__/__/__/__/__/__/__/__/__/ /__/__/__/__/__/__/__/__/__/ /__/__/__/__/__/__/__/__/__/

Date de naissance /__/__/ /__/__/ /__/__/__/__/ Département /__/__/__/

Lieu de naissance /__/

Pays /__/

Nationalité /__/

Adresse /__/

/__/

Code postal /__/__/__/__/__/ Commune /__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/__/

Localité /__/

Pays /__/

Téléphone /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/

Télécopie /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/ /__/__/

Courriel /__/

Fait à ………………………… le /__/__/ /__/__/ /__/__/__/__/ Signature

Constitution du dossier :

- justificatif d'identité
- une photographie d'identité

Vous devez adresser cette demande dûment remplie à l'antenne de Polynésie française de l'Agence nationale des fréquences.

Selon la réglementation en vigueur, seuls les ressortissants d'un Etat membre de l'Union Européenne ou résidents en situation régulière ayant 16 ans révolus peuvent se présenter au Certificat Restreint de Radiotéléphoniste.